

SYNTHESE:

LE PROBLEME DE L'ENDETTEMENT AU CHILI.

A la fin de 1970 on estimait la dette extérieure du Chili (contractée par les pouvoirs publics et par le secteur privé) à 2 milliards de \$. Les créanciers les plus importants étaient: les USA (58%); le Royaume Uni (8%); la RFA (6%) et la France (3%).

Cet endettement s'est principalement produit sous la présidence de Frei: accroissement de 20% annuellement pendant la période de 1958-1970.

Le service de la dette extérieure (remboursement des sommes prêtées, amortissement, paiement des intérêts) représentait en 1970, 17% du montant des exportations (càd. 228 millions de dollars US). En 1972 on aurait atteint près de 50% (augmentation des sommes à consacrer au service de la dette; répercussions de la chute des cours mondiaux du cuivre).

En novembre 1971 le gouvernement chilien arrête les paiements relatifs à la dette extérieure. En 1972 un accord est conclu avec les créanciers: 70% des paiements dus entre 1/11/1971 et 31/12/1972 seraient financés par des prêts de refinancement à rembourser en 13 fois à partir du 1/1/1975. Les modalités devaient être convenues par accords bilatéraux, ce qui se fait sauf avec les Etats Unis qui s'abstiennent (report de 100% au lieu de 70%, ce qui est bénéfique au Chili.)

En 1973 de nouvelles négociations mais interrompues par le putsch. Ils reprennent en avril 1974: l'accord prévoit que le paiement des sommes dues en 1973 et 1974 sera financé par de nouveaux prêts à concurrence de 95% à rembourser à partir de 1975 pendant 10 ans. Pour obtenir un prêt du FMI, la junte doit signer des engagements précis: contrôle de l'endettement, retour à un taux de change unifié (ce que le gouvernement de l'Unidad Popular avait refusé) et une juste indemnisation en cas de nationalisation.

Conclusions:

- Les créanciers n'ont pas été tellement exigeant par rapport au gouvernement de l'Unidad Popular, si on fait la comparaison avec l'accord de 1974. Sans doute n'avaient-ils le choix qu'entre ce plan de refinancement et rien du tout.
- Le gouvernement des Etats-Unis a préféré ne rien recevoir du gouvernement de l'U.P., espérant sans doute de meilleures conditions d'un nouveau gouvernement, dont il préparait l'arrivée.

SYNTHESE:

"EVOLUTION DES APPORTS FINANCIERS ET DE L'AIDE PUBLIC AU CHILI"

(Les derniers statistiques disponibles sont ceux de 1972)

1) L'avènement du gouvernement de l'Unidad Popular s'est traduit sur le plan de l'équilibre extérieur par une très forte chute des apports financiers, qui se trouvent réduits - à la fin de l'année 1972 et en termes nets - au quart environ de ce qu'ils étaient avant le changement de régime (les apports globaux passent de 230 millions de \$ en 1969 à 64 millions de \$ en 1972. Durant la même période ceux en destination du Brésil étaient plus que triplés.)

Cette chute est imputable dans une proportion plus forte aux apports en provenance du secteur public qu'à ceux d'origine privée.

S'agissant du secteur public, le manque à recevoir (plus de 100 millions de \$ sur un total d'environ 165 millions de \$) se répartit en parts à peu près égales entre les postes suivants:

	1969	1972	
- aide bilatérale:	71,4	32,6	(millions de \$)
- aide multilatérale:	20,9	-10,5	(")
- autres apports:	31,4	-1,6	(")
Total:	123,7	20,5	(")

2) Avec les "autres apports" il s'agit des crédits publics à l'exportation et partie garantie de prêts privés à l'exportation. La responsabilité des Etats Unis pour cette détérioration n'apparaît l'aire aucun doute.

L'Eximbank (l'Export-Import-bank est l'organisme public du gouvernement des Etats Unis qui est chargé de l'octroi direct des prêts publics à l'exportation et de la garantie et de l'assurance des crédits privés

court et à moyen terme) a cessé toute nouvelle ouverture de crédits directs ainsi que l'octroi de toute garantie aux éventuels exportateurs et investisseurs privés dès 1971. C'est ainsi que les crédits privés à court terme, qui s'élevaient en moyenne autour de 220 millions de \$ au cours des années précédentes, s'étaient réduits à 35 millions de \$ (soit 16% seulement de leur niveau antérieur) en 1972.

3) En ce qui concerne l'aide bilatérale, la responsabilité du gouvernement des Etats Unis, qui constituait de loin la composante la plus importante (de l'ordre de 2/3 à 3/4 de l'aide publique bilatérale, suivant qu'on la mesure en termes nets ou bruts) est prépondérante: le niveau des apports américains se trouvant réduit en 1972 à environ 8% de celui correspondant de 1969. Les crédits engagés au titre de l'aide militaire, par contre, augmentaient: 5,7 millions de \$ en 1971; 12 en 1972 et 27,3 en 1973.

4) En matière de l'aide multilatérale - dont les deux principaux postes étaient constitués, avant l'arrivée au pouvoir du gouvernement Allende, par la Banque Interaméricaine de Développement et la Banque Mondiale - l'analyse statistique, les déclarations officielles du gouverneur chilien auprès du FMI et de la BIRD, les éléments recueillis dans les autres rapports, ainsi enfin que la donnée de fait que constitue la prépondérance de l'influence des USA dans les mécanismes internes de décision de cette institution (23% des voix en 1973) forment un faisceau de présomptions convergents quant à la responsabilité politique assumée par ces institutions techniques dans le processus d'asphyxie et de désorganisation économique du Chili.

5) L'évolution négative des apports nets en provenance du secteur privé fut de -63 millions de \$ entre 1969 et 1972. D'origine essentiellement nord-américain, ces investissements déjà peu enclins à s'effectuer dans le cadre du nouveau régime, se sont certainement ressentis des restrictions imposées par les autorités publiques des États Unis en matière de garantie et d'assurance.